

Société d'aménagement foncier et d'exploitations rurales

L'intervention des SAFER consiste concrètement à réaliser des études et des actions foncières d'achat, de vente ou de gestion de biens agricoles et ruraux, puis à revendre ou louer aux candidats dont le projet répond le mieux aux politiques d'aménagement locales dans le respect des missions. Cette intervention se déroule dans un cadre réglementaire très précis.

Parmi leurs différentes missions, des financements pour l'accès au foncier ;

Objectifs : l'aide à l'installation des jeunes agriculteurs et à la consolidation des exploitations existantes, grâce à un accès facilité au foncier agricole.

Cette mission intervient dans un contexte d'artificialisation des terres cultivables, depuis plusieurs dizaines d'années et d'envolée des prix du foncier agricole dans de nombreux territoires de la région Sud PACA. Cette situation a amené la SAFER PACA à rechercher des modes de financements innovants comme la création d'une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif, Terre Adonis** ou le portage foncier avec le Crédit Agricole, le Conseil Régional Sud PACA, le département des Hautes-Alpes, Coop de France... pour mener à bien sa vocation de facilitateur d'accès au foncier pour les candidats à l'installation.

Objectif : favoriser l'installation de jeunes agriculteurs ne disposant pas de revenus suffisants, mais dont le projet économique est viable.

Principe : la SAFER ou la coopérative loue les terrains au jeune agriculteur. Ce loyer permet de rembourser le crédit au Crédit Agricole. Et le solde contribuera à l'autofinancement du jeune pour l'acquisition des terres, au bout de 5 ans,

Pour plus d'informations : Conseiller foncier 06 : Jordane CAPELOT jordane.capelot@safer-paca.com /
Tel 04.88.78.00.32